



Fiche de données de sécurité

Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Décembre 2011

Nom du produit: Grain de pierre

Page: Page 1 de 6

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1 Identificateur du produit:

Nom commercial: Grain de pierre

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations de la substance/du mélange: Mortier prêt à l'emploi, basée sur ciments et additifs spéciale, conçu pour atteindre prise rapide.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Esprit Composite
22, Rue Gassendi
F-75014 Paris
France

Téléphone: Tel: +33 1 4044 4797

Téléfax: Fax: +33 1 4044 4951

Site web: www.espritcomposite.com

Adresse e-mail: contact@espritcomposite.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Numéro d'appel d'urgence: Orfila (INRS): +33 1 4542 5959

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

H315 Provoque une irritation cutanée

H317 Peut provoquer une allergie cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée

H317 Peut provoquer une allergie cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence :

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P305+P351 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

P280 Porter des gants de protection.

2.3 Autres dangers

De principe les dangers particuliers partent des produits chimiques. Ils sont à employer ainsi seulement du personnel formé adéquat avec le soin nécessaire.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

3.2 Mélange

Nom chimique:

Ciment standard conforme les instructions Européenne EN 197 + additifs inorganiques et organiques + charges.



Fiche de données de sécurité

Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Décembre 2011

Nom du produit: Grain de pierre

Page: Page 2 de 6

Composants dangereux:

Cas. no. 68475-76-3 Ciment Portland

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours.

En cas d'inhalation :

Ne pas respirer les poussières. EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de contact avec la peau :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

En cas d'ingestion :

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques:

Aucune information n'est disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement:

Aucune information n'est disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés:

Produit non inflammable.

5.2 Dangers particuliers résultant de substance ou mélange:

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie: Pas applicable

5.3 Conseils pour les pompiers :

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Pas applicable

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles:

Ne pas respirer les poussières, porter un masque d'oxygène ou un masque anti-poussière dans les endroits non ventilés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas jeter dans des égouts, cours d'eaux ou autres eaux superficielles

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Méthodes de nettoyage:

Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination

6.4 Référence à d'autres sections:

Référence à d'autres sections:

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:



Fiche de données de sécurité

Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Décembre 2011

Nom du produit: Grain de pierre

Page: Page 3 de 6

Mesures d'ordre technique:	Eviter la formation de poussière dans les endroits clos
Préventions des incendies et des explosions:	Aucune mesure particulière n'est requise.
<u>7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités</u>	
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Aucune exigence particulière.
Précautions pour le stockage en commun:	Stockage dans un lieu sec et protégé de l'humidité. Type d'emballage: Sacs hydrofuges.
<u>7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</u>	
Utilisation(s) particulière(s):	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition:	Cas. No.	Nom chimique	Par. de contrôle
	68475-76-3	Ciment Portland	5 mg/m3 (poussière fine)
	(Ces limites sont valables en Allemagne – MAK Wert, TRGS 900)		

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique:	S'assurer d'une bonne ventilation.
Équipement de protection individuelle	
Protection des yeux:	Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de protection. Une bouteille de l'eau propre pour rincer les yeux.
Protection des mains:	Gants en latex est recommandé
Protection de la peau et du corps:	Vêtements de travail protecteurs
Protection respiratoire:	masque à poussière est conseillé à des concentrations plus élevé que 10 mg/m3.
Hygiène:	Enlever tous vêtements contaminés et bien les laver avant de les porter à nouveau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se Laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Aspect:	Poudre
Couleur:	beige
Odeur:	aucune
pH:	12,0-12,5
Densité à 20°C:	1358 g/l

9.2 Autres informations

Autres informations:	Pas d'autres informations
----------------------	---------------------------

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Réactivité:	Non classé comme danger de réactivité
-------------	---------------------------------------

10.2 Stabilité chimique:

Stabilité chimique:	Stable dans des conditions normales.
---------------------	--------------------------------------

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Réactions dangereuses:	Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
------------------------	---

10.4 Conditions à éviter:

Conditions à éviter:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
----------------------	--

10.5 Matières incompatibles:

Matières à éviter:	Aucunes.
--------------------	----------



Fiche de données de sécurité

Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Décembre 2011

Nom du produit: Grain de pierre

Page: Page 4 de 6

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Produits de décomposition dangereux:

Aucunes

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

pas de toxicité aiguë

Corrosion/l'irritation cutanée

pourrait être irritant pour la peau

Lésions oculaires graves/irritation

peut causer une irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

aucune donnée disponible

Mutagenicité sur cellules germinales

aucune donnée disponible

Carcinogénéicité

aucune donnée disponible

Toxicité reproductive

n.d.

STOT exposition unique

n.d.

STOT-exposition répétées

n.d.

Risque d'aspiration

n.d.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit.

12.2 Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité:

L'ajout du produit à l'eau, peut provoquer le pH à augmenter et peut donc être toxique pour la vie aquatique dans certaines circonstances.

Demande Biologique en Oxygène (DBO):

n.d

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT:

Non applicable.

vPvB:

Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit:

L'élimination des déchets est règlementée par des services compétents régionaux. Veuillez prendre contact avec les services compétents (administration ou entreprise d'élimination des déchets) qui vous informeront des mesures à prendre en matière d'élimination.

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Emballages contaminés:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies



Fiche de données de sécurité

Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Décembre 2011

Nom du produit: Grain de pierre

Page: Page 5 de 6

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

[14.3 Classe\(s\) de danger pour le transport](#)

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

[14.4 Groupe d'emballage](#)

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

[14.5 Dangers pour l'environnement](#)

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

[14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur](#)

Non applicable

[14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC](#)

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15. Informations réglementaires

[15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement](#)

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
En manipulant des produits chimiques il faut se conformer aux règlements légaux.

Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 1 (classification selon liste): peu polluant.

[15.2 Évaluation de la sécurité chimique:](#)

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet pour phrase H

H315

Provoque une irritation cutanée

H317

Peut provoquer une allergie cutanée

H319

Provoque une sévère irritation des yeux

Texte complet pour autres abréviations

ADR:

Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID:

Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG:

International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA:

International Air Transport Association

ICAO:

International Civil Aviation Organization

GHS:

Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS:

European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS:

Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être



Fiche de données de sécurité

Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Décembre 2011

Nom du produit: Grain de pierre

Page: Page 6 de 6

applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.